

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 23 mai 2023, la députée de Sherbrooke posait une question au feuilleton concernant le Règlement sur les aides auditives et les services assurés, précisant qu'une personne retraitée a droit au remboursement d'une seule prothèse auditive alors qu'une personne en emploi, avec un revenu, a droit au remboursement de deux prothèses auditives.

Le programme ministériel des appareils auditifs est administré par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Il vise tous les usagers qui répondent aux critères d'admissibilité et qui souhaitent se procurer des appareils auditifs. Ce programme couvre les frais des appareils ainsi que les services afférents nommés au règlement.

Nous sommes sensibles aux préoccupations soulevées par la députée de Sherbrooke. D'ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la RAMQ travaillent actuellement sur la révision de ce programme, et ce, afin de répondre adéquatement aux besoins des usagers. L'appareillage binaural est une partie importante des analyses et des travaux en cours.

Les échanges entre le MSSS et la RAMQ, sur une base hebdomadaire, se concentrent sur différents scénarios. Ils portent sur divers sujets, allant de la couverture binaurale des usagers à une expansion des catégories d'appareillage disponibles à l'analyse des nouvelles réalités familiales des Québécois (enfants en garde partagée).

Des propositions sont attendues à l'hiver 2024, lesquelles seront soumises pour décision aux autorités ministérielles pour mettre en branle le processus de modification réglementaire. Les équipes concernées par ce processus travaillent ardemment afin de prévoir de nouvelles modalités qui répondront aux besoins des personnes admissibles à ce programme.

Veillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Santé,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CD', is positioned above the printed name.

Christian Dubé

c. c. M. Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux

N/Réf. : 23-MS-03281